



Monsieur Hubert BRIN

*Président de la section des Affaires Sociales du
Conseil Economique et Social
Président de l'UNAF*

"Nous sommes extrêmement sensibles à la question de l'insertion professionnelle des jeunes", c'est en ces termes qu'Hubert BRIN accueille les membres de la Fondation des E2C et du Réseau E2C France, ainsi que les participants aux débats, acteurs sociaux, économiques et politiques.

Au nom de Monsieur Jacques DERMAGNE, Président du Conseil Economique et Social, Hubert BRIN souligne que cette présence dans l'hémicycle du Conseil, enceinte privilégiée de débats entre les organisations syndicales, les entreprises publiques et privées et le milieu associatif, atteste de la forte sensibilité de l'institution vis-à-vis des questions sur l'insertion professionnelle des jeunes et le soutien qu'elle accorde au concept d'Ecole de la 2^e Chance.

Cet intérêt pour l'E2C renvoie à la conception de la formation en France et au nombre important de jeunes qui sortent du système éducatif sans qualification et sans emploi. L'enseignement ou plutôt la conception de la formation n'est pas la seule responsable de cet échec, précise Hubert BRIN, qui évoque l'environnement familial, avec son cortège de violence, le manque d'espace personnel, la dévalorisation de la valeur travail qui produisent et/ou induisent des comportements d'exclusion.

Dans une réflexion sur ce phénomène d'exclusion du système de formation traditionnel, Hubert BRIN estime nécessaire de formuler un projet face à un constat d'échec, qui, de fait, entraîne l'exclusion de jeunes des filières classiques de l'enseignement.

Dans le fil de cette interrogation, il évoque le risque d'une "psychiatisation de la société", tendant à mettre systématiquement de côté les jeunes.

Face à ce constat, Hubert BRIN salue le rôle des E2C qu'il souhaite voir se développer, dans chaque département, en mettant fortement en avant le principe d'individualisation qui prévaut dans ces établissements. En effet, chaque individu diffère substantiellement dans ses aptitudes, son style d'apprentissage, sa motivation et beaucoup s'accommodent mal de l'uniformité des activités formatives.

Hubert BRIN, en cette journée du 20 octobre 2005, émet le vœu que soit reconnue et amplifiée la démarche de "pédagogie individualisée" propre aux Ecoles de la 2^e Chance.



Madame Edith CRESSON

Présidente de la Fondation des E2C

Edith CRESSON remercie Monsieur Hubert BRIN et le Président du Conseil Economique et Social de leur accueil, en un lieu prestigieux dont la vocation est de réfléchir aux problèmes de la société.

Edith CRESSON rappelle l'urgence de la situation actuelle, qui voit, chaque année, 150 000 jeunes sortir du système scolaire sans diplôme, ni qualification, une urgence justifiée, ne serait-ce que par le coût qu'un tel échec peut représenter pour la société.

Ce public sera inmanquablement confronté à la problématique de l'exclusion, dont les formes traditionnelles se manifestent par un repli sur soi et une perte de repères sociaux.

Face au caractère désarmé de cette jeunesse, les Ecoles de la 2^e Chance proposent des pratiques pédagogiques innovantes qui associent l'utilisation de l'outil informatique et l'accompagnement individualisé.

L'informatique, qui ne stigmatise pas "l'erreur", mais, au contraire, permet de se soustraire à un système d'évaluation trop rigide et potentiellement décourageant.

L'accompagnement des formateurs E2C, qui inscrivent leur intervention dans les champs professionnels, sociaux, existentiels et personnels, et aident le jeune à retrouver des repères et des codes sociaux. Il est ici question d'une relation d'échange et d'engagement réciproque.

Edith CRESSON ajoute que cet accompagnement se décline aussi dans l'entreprise lors des périodes d'alternance. Un lien privilégié entre le formateur référent et le tuteur en entreprise qui permet au stagiaire en formation de se construire, progressivement, une représentation du métier et des conditions de travail en entreprise. Les E2C initient ainsi une politique de promotion de la fonction tutorale.

Edith CRESSON souligne l'action des Régions et des collectivités territoriales et consulaires qui ont bien voulu financer et soutenir la mise en place des Ecoles de la 2^e Chance. Puis évoque la participation des entreprises à la Fondation pour les Ecoles de la 2^e Chance, dont elle assume la présidence. Les membres fondateurs, la Bred Initiatives, la Caisse des Dépôts et Consignations et Suez, d'autres donateurs ont suivi, notamment la Banque de France et Vivendi Universal. L'objectif de la fondation, placée sous l'égide de la Fondation de France, est d'accompagner le parcours des stagiaires dans toutes les actions de nature culturelle et sociale nécessaires au plein succès de la formation dispensée par les Ecoles.



Monsieur Alexandre SCHAJER

Président du Réseau E2C France

Alexandre SCHAJER est Directeur Général du Centre de formations en alternance de Châlons-en-Champagne, qui pilote l'Ecole de la 2^e Chance en Champagne Ardenne. Cette Ecole assure la présidence actuelle du "Réseau E2C France", association qui regroupe les 8 écoles en fonctionnement.

L'association a été créée en juin 2004 avec trois objectifs prioritaires :

- ***La rédaction d'une charte des principes fondamentaux qui structurent une Ecole de la 2^e Chance. Celle-ci constitue le socle commun sur lequel s'engage chaque Ecole et permet d'engager les processus de validation des nouvelles Ecoles.***
- ***Le partage des ressources et des pratiques pédagogiques dans le but de définir une validation commune du portefeuille de compétences acquises par les jeunes qui suivent un parcours E2C.***
- ***La constitution d'une base de connaissances et d'expériences aptes à favoriser la promotion du dispositif et à soutenir tout nouveau projet d'Ecole en France.***

En 2004, précise Alexandre SCHAJER, les 8 Écoles de la 2^e Chance ont accueilli 1 537 jeunes sans qualification et sans emploi d'une moyenne d'âge de 20,3 ans.

Conformément aux principes du dispositif, 92 % des jeunes entrants dans les E2C n'avaient pas validé un niveau V (niveau CAP) de qualification et 53 % n'avaient jamais eu d'expérience professionnelle en entreprise.

La part des habitants en zone urbaine forme l'essentiel des effectifs : 93 % des jeunes résident en zone urbaine, et 39 % d'entre eux dans les quartiers de "politique de la ville".

Pour les jeunes sortis du dispositif, le taux de sortie positive, soit vers une formation qualifiante soit vers l'emploi, s'est établi à 64 %. Ce taux se partage par moitié entre les sorties en formation et les sorties vers l'emploi. A noter la part des sorties en alternance (contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation) qui représentent 11 % du total des sorties.

Monsieur Jean-Louis REIFFERS

Président de l'Ecole de la 2^e Chance de Marseille

Jean-Louis REIFFERS, Président de l'E2C de Marseille, en prenant à son tour la parole, évoque le risque pour la société de laisser se développer une catégorie d'exclus du système éducatif traditionnel. Il reprend le chiffre annoncé par Edith CRESSON de 150 000 jeunes qui sortent du système éducatif sans diplôme, en évoquant la fragilité de ces publics qui, pour certains, "ne savent plus tenir un crayon en arrivant sur l'école".



Associé à la réflexion dès 1995, avec Edith CRESSON, quant à cette marginalisation des publics jeunes sortis du système scolaire traditionnel, Jean-Louis REIFFERS revient sur les valeurs fondatrices qui ont prévalu lors de la création du concept, européen et novateur, d'Ecole de la 2^e Chance :

- **reconnaître que ces jeunes ont des compétences informelles et qu'ils développent des savoirs qui ne sont pas reconnus comme savoirs légitimes dans la mesure où ils n'ont pas été validés de façon académique,**
- **S'assurer d'un mode de fonctionnement décentralisé, hors des systèmes scolaires traditionnels, soutenu par des initiatives locales, avec l'aide des fonds européens.**

L'entreprise, clé de voûte du projet, s'est rapidement associée au concept en dépit de l'idéologie traditionnelle du "diplôme". Elle a reconnu la dynamique particulière du dispositif et la capacité de développer les compétences informelles de ces jeunes.

Jean-Louis REIFFERS rappelle l'importance de la participation des collectivités qui, indépendamment de leur couleur politique, ont su se rapprocher de ces publics en soutenant la création des écoles. Les équipes pédagogiques, quant à elles, n'ont pas ménagé leurs efforts pour mettre en place de véritables "institutions", capables de transmettre des savoirs, de les évaluer et de mettre en place un accompagnement solide vers le monde du travail.



Monsieur Renaud DUTREIL

Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des professions Libérales

Jean-Louis REIFFERS, s'adressant à Renaud DUTREIL, en appelle, aujourd'hui, au soutien de l'Etat. Il évoque, à titre d'exemple, la mise en place à Marseille de formation à distance, qui aura pour conséquence de réduire le coût d'un stagiaire en formation. Le soutien financier de l'Etat est nécessaire pour éviter une compétition qui s'engagerait avec les autres dispositifs de formation traditionnelle inscrits aux programmes régionaux de formation professionnelle. Enfin, toujours sur le volet du financement, Jean-Louis REIFFERS souhaite que les E2C puissent bénéficier de la Taxe d'Apprentissage.

Renaud DUTREIL souhaite tout d'abord revenir sur la notion de "première chance", celle de l'école républicaine, qui n'offre peut être plus aujourd'hui une chance égale à tous, sans considération de leur appartenance socioculturelle. Le Ministre s'interroge sur un système éducatif qui s'appuie, par trop, sur un savoir académique qui s'adresse aux couches de la société qui peuvent le maîtriser, et qui peut délaisser, par là même, certains groupes sociaux déjà fragilisés.

En sa qualité de Ministre des PME, Renaud DUTREIL insiste sur la nécessaire promotion de l'apprentissage, non plus comme une voie de garage, mais comme la voie donnant une vraie deuxième chance de réussite. De cette réussite, selon le Ministre, peut découler une démarche de création d'entreprise, elle-même créatrice d'emploi.

Renaud Dutreil est conscient qu'il faut changer les mentalités, en matière d'apprentissage, par le biais, par exemple, d'une mise en place de filières complètes allant jusqu'au Bac+5, ainsi que des médiateurs dans les Chambres de Métiers.

Renaud DUTREIL défend l'idée du rebond, de la formation tout au long de la vie, notamment au travers du droit individuel à la formation, mis en place en 2004 avec l'adhésion de tous les partenaires sociaux.

Revenant au financement des Ecoles, le Ministre fait part de son avis mesuré sur le régime des subventions et rappelle que la formation professionnelle est de la compétence des Régions, qui disposent de financements mis à disposition par l'Etat. Néanmoins, sur cette question d'un engagement de l'Etat, Renaud Dutreil rappelle que ce sujet n'est pas du ressort de son ministère et invite ses interlocuteurs à l'aborder, en clôture, avec Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité.

Jean-Louis REIFFERS souhaite cependant rappeler, et défendre, la spécificité des E2C, dans un contexte d'institutionnalisation où apparaissent d'autres initiatives concurrentes, sur le plan des financements publics, telles la présentation par le ministère de la Défense du projet Défense 2^e Chance.

Annick DEYNA, de la mission d'Insertion de Châtellerault, s'interroge, pour sa part sur la logique d'un système qui permet à certaines Ecoles, tel que la Seine-Saint-Denis, de pouvoir bénéficier de la Taxe d'Apprentissage et pas à d'autres.

Jean-Louis LADOUCETTE, Président du Centre de formations en alternance de Châlons-en-Champagne, tient à souligner que les réformes en cours de la Taxe d'Apprentissage, qui mettent l'accent sur le financement de l'apprentissage et des Lycées professionnels, ne permettront pas de résoudre le problème de financement des Ecoles, et qu'il est nécessaire d'envisager d'autres solutions.



Edith CRESSON évoque une piste nouvelle de financement, au travers du plan de cohésion sociale mis en place par Jean-Louis BORLOO. En effet, le F.I.P.J. (Fonds d'insertion professionnelle des jeunes) est, en principe, comme le précise l'ancien Premier Ministre, attribué aux Missions Locales pour la réalisation de projets d'intégration des jeunes. Les E2C, compte tenu de la nature de leur public, pourraient également en bénéficier.

Renaud DUTREIL précise, pour conclure son intervention, que la France est l'un des pays d'Europe qui engage le plus de fonds publics dans l'insertion professionnelle et que la formation est une priorité stratégique du développement économique. Il lui paraît donc souhaitable de trouver des solutions pour "aider les écoles". Renaud DUTREIL indique que lors de sa visite de l'E2C à Châlons-en-Champagne, il a mesuré l'importance de l'individualisation dans la mise en œuvre du dispositif et la nécessité de pouvoir disposer de ressources pour le faire car "faire du sur mesure, coûte".

Edwige AVICE, Directrice du Conseil National des Activités Physiques et Sportives, considère que ce concept de deuxième chance doit s'élargir au milieu sportif, en particulier, aux sportifs en fin de carrière qui doivent trouver une nouvelle voie professionnelle.

Thierry LACROIX, ancien rugbyman et aujourd'hui consultant pour le service public, appuie l'intervention d'Edwige AVICE et souhaite que se construisent des passerelles entre le ministère des PME et le monde sportif. Il rappelle que les anciens sportifs sont doués d'un esprit d'entrepreneurs.

“La démarche des E2C, une nouvelle pratique pédagogique”

Avec la participation de :

Monsieur El Hassan BOUOD

Délégué Emploi et Insertion de la CCI de Marseille Provence
PDG de la société BHM

Monsieur Dominique DUJARDIN

Directeur de l'E2C Essonne

Monsieur Alain GOEPFERT

Responsable de l'E2C Mulhouse

Monsieur Olivier JOSPIN

Directeur de l'E2C Seine-Saint-Denis

Madame Annie KUJACIK

Responsable pédagogique de l'ER2C Midi-Pyrénées

Monsieur Mar ORTIZ

Représentant de l'E2C Madrid

Monsieur Lionel URDY

Directeur Général de l'E2C Marseille

L'objectif du Réseau E2C France peut se résumer à la recherche d'une réponse innovante à la "situation problème" que rencontre un formateur ou une équipe pédagogique face à des jeunes en voie d'exclusion. Il s'agit dès lors d'un ensemble de démarches mises en œuvre de façon à modifier des pratiques, à faire différemment selon les lieux, à améliorer les conditions de réussite des stagiaires en formation.



Annie KUJACIK souligne que les E2C font la part belle aux nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outil de prospection, d'information et d'individualisation. C'est aussi au caractère "ludique" de l'outil qu'il est fait appel lors du réapprentissage de certains savoirs de base. Il donne à chacun le temps nécessaire à l'apprentissage, il tient compte des rythmes d'acquisition des jeunes en formation, il fournit des instructions personnalisées pour chaque stagiaire.

Les nouvelles technologies permettent d'apporter des solutions "sur mesure" dans le cadre des pratiques d'individualisation. Pour autant, l'outil informatique n'est qu'un outil parmi d'autres, et il ne peut être déconnecté de l'objectif de sortie et du projet du jeune. L'outil doit donc être maîtrisé par l'équipe pédagogique pour l'élaboration d'un parcours, d'un chemin suivi ensemble, qui prend place dans l'histoire de deux vies : celle de l'accompagné et celle de l'accompagnateur.



Dominique DUJARDIN rappelle que l'Ecole est un lieu où les questions de rapport au savoir sont particulièrement prégnantes, savoir de base, savoir-faire et savoir être et tendent à démontrer la valeur heuristique de la construction et de l'acquisition des compétences. La compétence est ici basée sur un enjeu majeur, l'employabilité, au travers de la ponctualité, de l'assiduité, de la maîtrise du langage. Car l'enjeu est humaniste, certes, mais ne peut se dissocier de l'enjeu économique et d'une réelle qualification pour l'entreprise.

L'individualisation des formations représente l'un des courants d'évolution des pratiques de formation. Elles combinent dans leur principe de fonctionnement, selon Dominique DUJARDIN et Annie KUJACIK des parcours de formations adaptés et des modes d'apprentissage diversifiés. Pour autant il ne s'agit en aucun cas d'établir une relation deux à deux entre le stagiaire et le formateur. Apprendre n'est pas une activité solitaire, le groupe, son dynamisme, la qualité des interactions ont un rôle important dans cette forme de pratique.

L'alternance avec l'entreprise dans la construction du projet professionnel est un autre élément essentiel de la démarche pédagogique des E2C.

Lionel URDY insiste sur l'importance de l'intégration des entreprises dans les dispositifs E2C, en dépit des réticences à accueillir ce public considéré comme loin de l'emploi.



Lionel URDY indique qu'à l'E2C Marseille a été créé un nouveau profil de poste, le chargé de mission entreprise, qui participe à la construction du parcours du jeune au même titre que le formateur référent. Ce chargé de mission entreprise a un double rôle : transférer sa connaissance du monde de l'entreprise et du monde du travail auprès des jeunes et les aider à affiner leurs projets professionnels. Le Partenariat avec les entreprises a nécessité la création à l'E2C Marseille d'un pôle entreprise d'une dizaine de personnes, en liaison permanente avec les 1 600 entreprises partenaires de l'E2C.

Le témoignage de Lionel URDY est renforcé par celui d'Hassan El BOUOD, lui-même chef d'entreprise, qui, dès la création de l'Ecole de Marseille, a tenu à ce que le monde de l'entreprise s'associe au dispositif, avec l'appui du service insertion de la CCI de Marseille, qui compte 35 personnes travaillant sur les questions de l'insertion et de l'emploi.

Hassan El BOUOD constate que l'entreprise doit, au-delà de ses objectifs économiques, intégrer un nécessaire engagement social. La collaboration avec les E2C ne peut pas se restreindre aux entreprises sensibilisées à la question de l'exclusion, mais à toutes les entreprises, car l'enjeu est sociétal.

Olivier JOSPIN considère que les E2C doivent valoriser ce partenariat, essentiel à l'orientation professionnelle des stagiaires. Les compétences acquises par les jeunes en formation doivent donc répondre aux attentes spécifiques des entreprises.

L'Ecole de Seine Saint-Denis travaille à la mise en place d'un "portefeuille de compétences", qui évaluera les situations professionnelles du stagiaire tout autant que ses acquis sur les savoirs de base (maths, français, informatique).



Pour **Olivier JOSPIN**, le stagiaire doit devenir, en quelque sorte, un spécialiste de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et bénéficier d'une "méthode clé" pour continuer sa vie professionnelle, accéder à de nouvelles qualifications reconnues par la valeur de l'expérience acquise. L'organisation de ce parcours, qui doit faire partie intégrante des modalités de travail, pose la question d'un accompagnement spécifique, réelle valeur ajoutée des E2C.



Alain GOEPFERT, fort d'une expérience de 20 ans dans la formation professionnelle, précise que ce terme d'accompagnement, qu'il considère aujourd'hui comme fondamental, n'existait pas lorsqu'il a débuté sa carrière. Il évoque, au travers de cette pratique, la recréation du lien social. L'accompagnement est une action qui doit s'inscrire dans la durée et s'enraciner dans un système d'échange et de réciprocité entre le stagiaire et son formateur.

C'est un travail de restructuration des identités, un nouvel ancrage dans le tissu social, à l'image de ces jeunes qui, souvent, ont perdu confiance en eux. Cette relation "humaine", poursuit Alain GOEPFERT doit donner un nouvel éclairage sur la situation des jeunes accueillis par l'Ecole. Il faut miser sur leurs capacités à développer leurs ressources propres, leurs capacités d'initiatives et de choix, leur possibilité, enfin, de bâtir un projet de vie.

L'Ecole de Mulhouse se considère comme la "moins école de toutes les écoles présentes" dans la mesure où, pendant les deux premiers mois de formation, le stagiaire va se confronter, à l'effort, au travail et à la fatigue, dans des activités d'apprentissage de base. Car il faut calquer l'apprentissage du jeune sur la réalité d'un univers professionnel fondé sur la performance.

Le doute reste donc permanent sur la mise en place de la logique d'accompagnement, tant il est difficile de mettre en exergue des registres distincts d'intervention. Et de varier en permanence les supports pédagogiques permettant de mener à bien les exercices comportementaux, comme, à titre d'exemple, l'organisation par l'E2C Champagne Ardenne d'une régates entre Lorient et La Rochelle, apprentissage du milieu marin et maritime, mais aussi de la vie en communauté et des règles qui s'y imposent.



Mar ORTIZ, représentante de l'E2C de Madrid, présente son activité. C'est la Fondation TOMILLO, qui abrite l'E2C Madrid. Cette fondation, créée en 1983 est une association à but non lucratif, financée par des fonds publics et privés, qui intervient dans des domaines aussi variés que la prévention de l'échec scolaire, l'insertion sociale et professionnelle des publics en voie d'exclusion, la création d'entreprise. Son projet éducatif "Programma de Garantia Social" a reçu en 2005 le label européen d'Ecole de la 2^e Chance. Ce programme accueille des jeunes de 16 à 21 ans qui ont abandonné l'éducation traditionnelle. Les objectifs sont proches

de ceux des E2C en France et en Europe.

Mar Ortiz souligne l'importance des échanges entre les Ecoles, tant au niveau national qu'européen, pour s'informer, s'enrichir de l'expérience des autres et faire évoluer ses pratiques. Le concept E2C est aujourd'hui partagé par bon nombre de collectivités qui entendent répondre de manière efficace à la problématique d'un public jeune en risque d'exclusion sociale et professionnelle.

Interventions, questionnements et débats après la Table Ronde "La démarche des E2C, une nouvelle pratique pédagogique"

Jean-Pierre CHEVENEMENT, Maire de Belfort, témoigne de la préoccupation de sa ville. A Belfort, une nouvelle E2C doit voir le jour début 2006, avec un effectif de 60 jeunes de 18 à 26 ans. Le Territoire de Belfort, qui a vu naître une maison de l'information sur les formations et qui compte de nombreuses entreprises d'insertion, n'en est pas à sa première expérience dans ce domaine. Pour l'ouverture prochaine de l'E2C, un important travail de sensibilisation auprès des entreprises est en cours, avec le soutien des consulaires.



Jean-Pierre CHEVENEMENT s'interroge sur le budget qui sera consacré par la Région à une opération qui, pour 200 000 €, sera financée par la ville de Belfort.

La Région, dont c'est la compétence, a déjà été sollicitée. Line CASAL, Déléguée à la formation professionnelle au Conseil Régional de Franche-Comté, confirme le soutien du projet et son intégration dans le budget 2006 de la formation professionnelle.

Alexandre SHAJER profite de ce débat sur le financement et le soutien d'un projet par une Région pour souligner que la création d'une Ecole ne devrait pas avoir d'impact important sur les budgets régionaux de formation professionnelle. En effet, le parcours spécifique proposé par les E2C doit, en principe, remplacer nombre de formations courtes d'insertion (remise à niveau, émergence ou confirmation de projets professionnels...), car la réponse des E2C, qui se construit sur la durée et sans rupture, est mieux adaptée au public le plus en difficulté.

Un autre projet devrait voir le jour en Avril 2006, celui de la Région Auvergne. **Amid BERKANI**, de la Chambre de Commerce de Clermont Ferrand, annonce qu'un groupe de travail avec le Conseil Régional étudie la création d'une Ecole régionale de la 2^e Chance, à l'image de ce qui se fait en Champagne-Ardenne. Particularité, cette Ecole serait abritée par l'Ecole Supérieure de Commerce.

Edith CRESSON souligne l'importance de cette "particularité" dans la mesure où la Fondation et le Réseau des E2C ont passé une convention avec la conférence des Grandes Ecoles pour la création de liens entre les publics de ces institutions, sous forme de parrainages, de rencontres et d'échanges.

Frédéric LAMBIN, Président délégué à la cohésion sociale et à l'égalité des chances et des ressources humaines à la Chambre de Commerce de Lille, a eu l'occasion avec le Président BONDUELLE de rencontrer et d'échanger avec les responsables de Marseille sur la mise en place d'une école à Roubaix, avec une extension probable à tout le Pas de Calais.

Olivier ROCHEREAULT, Directeur Général de l'EPID, Etablissement Public d'Insertion de la Défense, remarque les similitudes d'approche entre le concept des E2C et le projet Défense 2^e Chance. Mis en place le 3 juin 2005, le projet Défense 2^e Chance compte former 20 000 jeunes de 18 à 21 ans, sans diplôme et à la recherche d'un emploi, à compter de 2007. Ces jeunes, volontaires, encadrés par d'anciens militaires, seront soumis au règlement intérieur et de discipline

de l'établissement, inspiré du règlement de discipline générale des armées. L'accent portera, outre la remise à niveau des fondamentaux, sur une formation civique et comportementale : la règle est ici, selon le représentant de la Défense, l'acquisition de repères sociaux. Quant au volet formation professionnelle, l'EPID entend développer un réseau d'entreprises partenaires, tant au niveau national, avec les grands groupes, qu'au niveau de l'environnement proche de chaque unité.

Jean-Louis REIFFERS évoque la nécessité de trouver une solution durable au financement des Ecoles et l'idée éventuelle de mettre en place une coordination préalable avec les autres acteurs de la formation professionnelle et de l'insertion, ainsi qu'avec l'Education Nationale et/ou l'armée.

Olivier JOSPIN partage ce point de vue, il serait souhaitable de ne pas opposer les deux systèmes qui correspondent à des publics différents, à des conditions d'apprentissage différentes, et de rechercher, plutôt, une mise en commun des financements et de mobilisation des entreprises.

Françoise VILLAIN, membre du Conseil Economique et Social et Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, insiste sur la nécessité d'une organisation de ce partenariat avec l'entreprise. Elle craint, en effet, un trop plein de sollicitations auprès des entreprises qui pourrait nuire et/ou dévaloriser les actions en faveur de l'insertion professionnelle.

Philippe MAITREAU, Maire Adjoint de Mulhouse et Président fondateur de l'Ecole de Mulhouse, revient sur le financement des E2C et s'étonne que le financement par les fonds européens ne soit pas abordé. Un tiers du budget de l'E2C Mulhouse, soit près de 200 000 €, dépend du Fonds Social Européen (FSE). Le Réseau E2C France devrait être consulté ou présent lors de la nouvelle définition des objectifs stratégiques du document de programmation 2007/2013, afin d'assurer la pérennité de ce financement. Philippe MAITREAU ajoute que, dans le cadre de la Loi de Cohésion Sociale, avec les maisons de l'emploi et de la formation, il existe des lignes budgétaires, qui ne sont pas encore consommées et dont les E2C pourraient bénéficier comme c'est aujourd'hui le cas pour certaines écoles qui ont déposé des demandes de labellisation.

Jean-Jacques LEROUX, de la direction de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, dont deux projets d'Ecole de la 2^e Chance doivent voir le jour, l'un sur les Yvelines, l'autre sur le Val d'Oise et Béatrice NEGRIER, Conseillère régionale du Languedoc-Roussillon et déléguée à la création d'une Ecole de la 2^e Chance à Sète et à Montpellier, s'interrogent quant à la pertinence de faire cohabiter, à l'image de ce qui se pratique à Châlons-en-Champagne, une E2C au sein d'une structure d'apprentissage classique.

Alexandre SHAJER explique que le statut associatif du Centre de formations en alternance de Châlons-en-Champagne permet de gérer plusieurs établissements, ce qui est actuellement le cas avec un CFA, l'E2C en Champagne Ardenne et une troisième entité de formation spécialisée dans les métiers de la Logistique. Le dispositif E2C n'est donc pas "au sein" mais "au côté" du CFA, un "établissement" distinct. Cette organisation a permis de réaliser d'importantes économies sur les frais de structure, le dispositif E2C en Champagne Ardenne étant ainsi un programme moins coûteux. Enfin, et conformément aux principes fondamentaux des E2C, l'Ecole en Champagne Ardenne est établie sur des locaux et des personnels spécifiquement dédiés.

Béatrice NEGRIER aborde la question de l'orientation des jeunes et s'interroge sur les choix opérés par les E2C pour orienter les jeunes, non pas de façon systématique, mais d'une manière préférentielle, sur des secteurs dits en tension, sans forcément attendre la maturation du projet professionnel du stagiaire.

Olivier JOSPIN considère que ce type d'orientation, pour l'Ecole de la Seine Saint-Denis, est un indicateur de réussite. La restauration, le bâtiment, les métiers de service à la personne sont porteurs et représentent un panel assez large d'activités. Bien souvent ils ne sont pas très éloignés des projets des jeunes et répondent aux besoins des entreprises. Cette orientation repose sur un principe de réalité, sans remettre en cause la nécessaire prise en compte des souhaits des jeunes et de leur orientation vers un "métier choisi".

Diethelm JESKE, Responsable de l'E2C de Cologne au sein de la municipalité, fait part de l'expérience allemande, différente de ce qu'il entend des Ecoles en France. 60 à 80 % du budget de l'E2C de Cologne est assuré par l'Etat et l'objectif de l'Ecole est d'aboutir à un diplôme qualifiant.

Dominique DUJARDIN apporte une précision tout en nuance quant à cette idée de diplôme, en rappelant qu'il existe une rupture réelle entre le jeune accueilli sur l'E2C et la formation initiale et qu'un retour à cette dernière n'est pas chose aisée en France. Il rappelle, cependant, que la moitié des sorties positives des jeunes d'un parcours E2C est actuellement en France une sortie vers la formation professionnelle qualifiante pour adultes.

Roland SERRY, des Orphelins Apprentis d'Auteuil, estime que, quel que soit le niveau de compétences à acquérir, la question se pose du profil des accompagnateurs et des champs d'action qui sont les leurs ; il s'interroge donc sur le statut des formateurs E2C.

Alexandre SHAJER rappelle qu'il n'y a pas, à proprement parler, de "statut" des formateurs des E2C. Chaque Ecole conserve, sur des principes engagés en commun, une forte autonomie pédagogique sur les méthodes. Il indique qu'en ce qui concerne la Champagne Ardenne, les formateurs travaillent à temps complet, ce ne sont pas que des enseignants dispensant des heures de cours, ce sont également des accompagnateurs du parcours d'un public extrêmement fragilisé, ce qui requiert une présence physique de tout instant. De plus, cet accompagnement intègre le suivi du jeune en entreprise.

La palette de formateurs constituant une équipe est un atout essentiel. Certains peuvent venir de l'enseignement "matière", d'autres de l'éducation spécialisée, d'autres, enfin, de l'animation. En tout état de cause, l'important est la constitution d'une équipe possédant une "posture éducative" capable de restaurer des rapports sociaux et favorisant une véritable relation d'être.

Interventions



Monsieur Daniel LAURENT

*Professeur d'université, créateur de l'Université de Marne la Vallée
Conseiller scientifique de Claude Bébéar pour la rédaction du rapport
commandé par le gouvernement "Des entreprises aux couleurs de la
France" (2004)*

Daniel LAURENT, professeur d'université a été associé, en tant que Conseiller scientifique de Claude Bébéar, à la rédaction d'un rapport, commandé par le Premier Ministre, ayant pour objet de relever le défi de l'accès à l'emploi et de l'intégration dans l'entreprise des minorités visibles. Ce rapport, intitulé "Des entreprises aux couleurs de la France", entend cibler l'intégration en entreprise des minorités visibles, en présentant 24 propositions "opératoires".

Les propositions vont des procédures de recrutements discriminatoires à l'intégration des jeunes sans qualification, elles ont été élaborées dans un contexte d'égalité des chances et non de compassion.

Ce rapport identifie la création d'une Ecole de la 2^e Chance comme l'une des voies à encourager, en particulier dans les zones urbaines sensibles, tant les E2C ont une capacité à s'adapter au terrain. Néanmoins, Daniel LAURENT s'interroge sur des relais politiques, souvent malmenés par la technostructure, après la publication d'un rapport. Il note la mobilisation de Gérard MESTRALET, Président du Groupe Suez, qui prendra la présidence de l'association "Entreprises aux couleurs de la France".



Monsieur Patrick BONNET

Directeur de l'emploi du Groupe Suez

Patrick BONNET plaide en faveur de la mobilisation des entreprises autour de réseaux d'intégration professionnelle comme celui des Ecoles de la 2^e Chance. Leur ancrage local leur donne la capacité de lutter contre l'exclusion et d'offrir de nouvelles perspectives aux difficultés de recrutement. Il est donc nécessaire de proposer des modes de concertation efficace entre l'entreprise, le monde de l'enseignement et le monde associatif (a fortiori le Réseau des E2C) capables de redynamiser durablement un territoire et ses ressources humaines.



Monsieur Thierry LACROIX

Ancien rugbyman, Consultant

Rendre la formation accessible au plus grand nombre, dépasser l'échec scolaire, en cherchant à susciter l'intérêt et l'implication des jeunes, c'est ce qu'a entrepris l'ancien rugbyman, Thierry Lacroix. Sa méthode, ludique, entend aborder, au travers du sport et de sa pratique, l'enseignement des mathématiques, du français, en adaptant les méthodes d'apprentissage traditionnel, mais se défend d'avoir inventé une méthode "idéale", il s'agit avant tout, au travers du sport, de créer un "motivationnel".

**“Le rôle de l'entreprise,
un partenariat étroit,
donnée essentielle du succès”**

Avec la participation de :



Monsieur Daniel CRAQUELIN

Directeur des Ressources Humaines de la société SCC

Monsieur Hugues DEBONNAIRE

Directeur des Ressources Humaines de Décathlon Wittenheim

Monsieur Hocine DJAOUK

Directeur de la maison de retraite Chamtau

Monsieur Georges GUILBERT

Président de l'E2C Seine-Saint-Denis

Chef d'entreprise, Guilbert Propreté

Monsieur Jean-Marc SIMON

Directeur des Ressources Humaines de l'Hôpital Joseph Ducuing

Monsieur Régis THIBERT

Responsable des opérations E2C en Champagne-Ardenne

Monsieur Pascal THIERRY

Artisan Charcutier Traiteur

Monsieur Jean TRAPANI

Co-gérant de la société Port Ouest Marseille

Les entreprises peuvent et doivent jouer un rôle important en matière d'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Régis THIBERT considère que nombre de pistes ont été explorées et/ou mises en œuvre par les E2C. L'élaboration du projet professionnel du jeune doit être cohérent avec son passé, sa personnalité et le repérage de ses compétences. Puis, mis en perspective avec les besoins de l'entreprise et les réalités du marché.

L'acquisition des compétences professionnelles par les jeunes, formés en alternance, repose essentiellement sur la qualité du partenariat entre l'entreprise et l'Ecole. De cette complémentarité va dépendre la capacité de l'apprenant à s'insérer dans la vie professionnelle. Trois étapes dans la démarche des Ecoles permettent de renforcer la qualité du partenariat :

- 1. l'accompagnement du projet professionnel du jeune qui implique de définir, en préalable à la période d'alternance, les objectifs du stage en entreprise et d'en définir les missions,**
- 2. l'aide à l'intégration du jeune dans le milieu de l'entreprise, pour consolider ses choix professionnels, et qui nécessite le partage avec l'entreprise de l'analyse des compétences, acquises ou pas,**
- 3. l'organisation de la collaboration entre l'entreprise et l'Ecole, dont les modalités doivent être distinctes et adaptées à l'étape du jeune dans l'élaboration de son projet professionnel.**

Il est des entreprises avec lesquelles, il s'agira de valider un certain nombre de compétences comportementales, d'autres où il s'agira d'une découverte de gestes professionnels, d'autres enfin permettront de confirmer un projet, de valider une certaine technicité, et, enfin, un troisième niveau, celui des entreprises dans lesquelles le jeune pourra effectuer un stage ayant nature de pré embauche, destiné à favoriser la signature d'un contrat de travail, en alternance ou direct. Le partenariat prend bien d'autres formes. C'est aussi impliquer l'entreprise dans la vie de l'école en la faisant participer aux différents comités de suivi et autres comités de réflexion, en mettant en place, comme à Marseille, une bourse d'emploi, en s'associant à de grands groupes ou de grandes enseignes. C'est aussi impliquer l'Ecole dans l'analyse des besoins des entreprises et/ou du marché local, l'E2C pouvant porter une réponse spécifique, en terme de formation, à un besoin particulier du marché de l'emploi.

Pascal THIERRY, Charcutier Traiteur, Pâtissier et Boulanger, patron d'une PME de 48 salariés, apporte un éclairage particulier sur l'accueil de jeunes venant de l'E2C en déplorant, pour certains d'entre eux, leur grande méconnaissance de l'entreprise. Il note aussi le handicap que représente pour ces jeunes leur environnement, handicap perceptible dans leur comportement : difficulté à se faire aux règles de courtoisie de base, esprit rétif à la hiérarchie et à l'autorité en général. Néanmoins, le rôle de l'entreprise est, selon lui déterminant, dans l'élaboration du projet du jeune. Il cite ainsi en exemple une jeune stagiaire de l'E2C, qui a dû reconsidérer son projet en vente parce qu'elle éprouvait des difficultés à établir des relations avec la clientèle du magasin.

Jean-Marc SIMON, Directeur des Ressources Humaines de l'hôpital Joseph Ducuing (Toulouse), par ailleurs membre de la fondation "Agir contre l'Exclusion" considère, quant à lui, que la réussite en matière d'insertion professionnelle doit nécessairement passer par l'envie du jeune. La naissance de cette envie d'apprendre et de s'insérer est suivie par les formateurs de l'E2C. Ils sont, d'après lui, de véritables conseillers capables de repérer, parmi les jeunes accueillis, les stagiaires "sensibles" aux métiers d'une branche et, par conséquent, de leur offrir la possibilité de tester concrètement les représentations qu'ils se font d'un métier. Ce qui se traduit par la signature de contrats de travail en CDI ou de contrat d'apprentissage.

Cette collaboration étroite avec l'E2C, **Hugues DEBONNAIRE**, Directeur des Ressources Humaines de l'hypermarché Décathlon Wittenheim, l'a envisagée d'une façon inédite, en prêtant une partie de son entrepôt, comme support technique, aux stagiaires et à leurs formateurs pour des séances de mises en situation professionnelle sur les métiers de la logistique et du magasinage. Les jeunes, encadrés par leurs formateurs font ainsi leur premier pas dans le monde professionnel, avec l'obligation d'un travail "juste". Même si cela ne conduit pas obligatoirement à une embauche, le pragmatisme de la méthode induit une prise de conscience du jeune qui doit faire face à l'effort et à la concentration.

Daniel CRAQUELIN, Directeur des Ressources Humaines d'une société de maintenance informatique, évoque la nécessité pour l'entreprise d'organiser et de faciliter l'accueil du stagiaire. L'entreprise n'est pas selon lui, une entité abstraite, il en appelle aux hommes et aux femmes qui la constituent, à ce qu'il nomme "une communauté de travail". C'est cette vision humaine de l'entreprise qu'il entend transmettre aux jeunes stagiaires de l'E2C qu'il reçoit. Chaque salarié, à son niveau, a donc un rôle à jouer dans l'accueil des jeunes. Daniel CRAQUELIN prend ainsi l'exemple d'un jeune, rétif à toute intégration dans un groupe et à toute autorité, qui, par trois fois, a quitté l'entreprise. Si, aujourd'hui, l'entreprise peut s'enorgueillir d'avoir conservé ce jeune dans ses effectifs, c'est bien parce que l'entreprise, au travers de ses salariés, a su prendre le temps nécessaire à son adaptation et, partant de là, à lui offrir un environnement de travail motivant.

Le suivi réalisé par les équipes pédagogiques, cette prise en compte de la situation particulière de chaque individu, tant professionnelle que sociale, est saluée par Daniel CRAQUELIN qui estime que l'Ecole prépare ces jeunes en mal de repères. Enfin, une autre valeur ajoutée de l'Ecole, et non des moindres, est cette possibilité offerte aux jeunes de se "tromper" de projet professionnel et de pouvoir être repositionné sur d'autres métiers.

Georges GUILBERT, Directeur de l'entreprise de nettoyage Guilbert en Seine Saint Denis, reconnaît que les jeunes qui entrent sur l'E2C s'engagent sur un terrain difficile et qu'ils devront affronter des éléments que, bien souvent, ils ont toujours refusés. Ne-serait-ce que d'accepter les neuf mois de formation avec 35 heures de présence effective chaque semaine sur l'Ecole ou en entreprise. Georges GUILBERT souhaite démystifier l'image, par trop négative, de jeunes considérés comme "non dynamiques" et donne, pour exemple, la persévérance de certains d'entre eux pour aboutir à un emploi et/ou à une formation qualifiante. Le rôle de l'Ecole est de stimuler ou de faire naître "l'envie". Le stage en entreprise est probablement le temps fort de l'Ecole car les jeunes se mettent alors en action et se confrontent au monde de l'entreprise et à des métiers qu'ils ne connaissent pas.

Jean TRAPANI, co-gérant de la société Port Ouest Marseille, est quant à lui à la recherche de main d'œuvre sur un métier qu'il considère comme en création. C'est grâce à l'insistance de Jacques FABRE, du pôle entreprise de l'E2C Marseille, qu'il a décidé d'accueillir des jeunes de l'E2C, alors qu'il trouvait les sollicitations de demandes de stages déjà trop nombreuses. Jean TRAPANI a, depuis, reconsidéré le rôle de l'entreprise formatrice, qui doit donner sa chance aux jeunes dont la volonté d'insertion est avérée. Cela permet également de tester les jeunes avec un encadrement fort et présent de l'Ecole et de créer un véritable échange entre les deux structures. L'E2C accompagne les jeunes et l'entreprise de la mise en place des stages jusqu'à la négociation éventuelle d'un contrat de travail.

Hocine DJAOUK, Directeur de la maison de retraite de Chamtau, confirme également l'efficacité de l'accompagnement des équipes de l'E2C. Poussant l'analyse, il s'est engagé sur le processus de création interne d'une qualification en matière de tutorat, accompagné d'une revalorisation salariale des personnes impliquées, celles d'aides soignants tuteurs.

Face à ces témoignages, qui confirment la qualité du suivi mis en place par le Réseau des E2C tout autant que la difficulté à travailler avec un public fragilisé, **Edith CRESSON** s'interroge sur les éventuels échanges d'expérience que pourraient mettre en place les chefs d'entreprises, entre eux, pour capitaliser sur les moyens à mettre en œuvre par les entreprises et pour faciliter l'intégration des jeunes et optimiser les relations avec les E2C.

Jean-Marc SIMON évoque alors la mise en place d'un groupement d'une douzaine d'associations en Midi Pyrénées, qui comptent 1200 cadres d'entreprises, et qui sera, prochainement, impliqué dans la démarche pédagogique de l'E2C.



Hans BOSCH

Président de l'association E2C Europe

Compte tenu de la teneur des débats, Hans BOSCH, Président de l'association européenne des E2C, souhaite indiquer combien la France est avancée dans sa définition du concept E2C par rapport aux autres pays européens.

Hans BOSCH évoque une association à "deux vitesses", celle des pays du sud, où l'organisation, le développement et les méthodes des E2C sont clairement affirmées, et celle des pays du nord, comme le Danemark, les Pays-Bas ou l'Angleterre, dont les évolutions se sont faites à partir de municipalités, avec une ou deux E2C par pays.

Au sein de l'association, qui réunit à la fois les institutionnels qui soutiennent les E2C et les Ecoles elles-mêmes, cela entraîne des divergences de vue qui ne mettent quelque peu en difficulté une "institutionnalisation" européenne du dispositif.

Hans BOSCH se félicite de voir le dynamisme français, tant au niveau des Ecoles que de l'implication des entreprises et y voit un exemple pour les autres pays. Néanmoins il souligne combien nombre d'entreprises, en Europe, sans dénaturer leurs objectifs économiques, ont su introduire dans leurs pratiques l'accueil et l'accompagnement de jeunes en difficulté issus des E2C.



“Les collectivités territoriales, L'ancrage d'une E2C dans le milieu local”

Avec la participation de :

Monsieur Jean-Paul BACHY

Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne

Monsieur Jean-Patrick GILLE

Premier Adjoint au Maire de la ville de Tours

Madame Monique IBORRA

Première Vice Présidente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées

Monsieur Philippe MAITREAU

Maire adjoint de la ville de Mulhouse

Monsieur Jean-Charles NEGRE

Vice Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

Madame Elske PALMIERI

Conseillère Municipale déléguée de la ville de Marseille



Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne, tient tout d'abord à rappeler que l'Ecole de la 2^e Chance en Champagne Ardenne est la seule école française qui couvre l'ensemble de son territoire, même dans les secteurs ruraux les plus reculés. Sept opérateurs dispensent le programme, piloté par le Centre de formations en alternance de Châlons-en-Champagne. C'est donc à la majorité des bassins d'emploi champardennais que s'adresse l'E2C et, en particulier, à ceux touchés par des restructurations économiques, coûteuses en termes d'emploi. 500 jeunes, exclus du système et sans emploi, sont concernés par le dispositif.

Jean-Paul BACHY évoque les formules de partenariat qui se sont créées entre plusieurs structures de formation professionnelle (CFA, AFPA, CFPPA...). Elles ont permis de mettre en œuvre le réseau territorial en apportant des réponses locales pour chacun des bassins d'emploi. Ceci a conduit à une "économie" de coûts de structures non négligeable. Jean-Paul BACHY connaît les difficultés de ces jeunes, qu'il a reçus à plusieurs reprises. Il évoque les difficultés d'adaptation de ces publics et en appelle à des pédagogies plus actives, qui rompent avec les méthodes traditionnelles d'apprentissage. Pour lui, la maîtrise de la connaissance et des savoirs est l'un des leviers du développement social et économique et le principe de la deuxième chance est de promouvoir l'égalité de tous face à l'accès au savoir. Cependant, le financement du dispositif reste important pour les régions, et Jean-Paul BACHY plaide aujourd'hui en faveur d'un engagement de l'Etat, au côté des Régions et des fonds européens.

Cet engagement est justifié par le caractère particulier des publics en voie d'exclusion accueillis et par l'expérience acquise, depuis plusieurs années, par l'ensemble des E2C sur le terrain de l'insertion sociale et professionnelle. De plus, compte tenu du financement par l'Etat du programme Défense 2^e Chance, il souhaite une répartition équitable des fonds publics du Plan de Cohésion Sociale, entre le Ministère de la Défense et le Réseau des E2C.

Monsieur **Jean-Patrick GILLE**, Premier Adjoint au maire de la ville de Tours, dresse le portrait d'une toute jeune E2C en Val-de-Loire, qui, dès l'origine a été financée par la ville. C'est aujourd'hui la Communauté d'Agglomération qui prend en charge le financement à hauteur de 10 %, 50 % sont financés par la Région Centre, et entre 40 et 45 % par le FSE.

Jean-Patrick GILLE évoque, comme Jean-Paul BACHY, des inquiétudes quant à l'avenir du financement européen et évoque l'opportunité que peut représenter le budget du plan de Cohésion Sociale de Jean-Louis BORLOO, tout en étant



conscient, qu'avant tout, il faut faire ses preuves. Après quelques mois d'existence, le premier constat est positif. L'Ecole a "provoqué un engouement" au sein des entreprises, qui sont, rapidement, devenues partenaires du dispositif. Jean-Patrick GILLE est convaincu que l'Ecole a permis, comme un chaînon manquant, de réduire les écarts de compréhension entre les jeunes et les entreprises. Son rôle est donc tout à la fois fédérateur et décloisonnant.



Elske PALMIERI, Conseillère Municipale déléguée de la ville de Marseille, rappelle que l'Ecole de Marseille accueille 300 élèves sur le site de Saint-Louis, dans les quartiers Nord de la ville, sur un site de 4 hectares avec 10 000 m² de locaux. L'ouverture d'autres sites permettrait à l'Ecole de toucher davantage de jeunes, le projet est d'étendre le dispositif sur d'autres communes des alentours, à partir de la création de plate-formes.

Le financement du dispositif est assuré à 35 % par la ville, à 15 % par la communauté urbaine, 30 % par la Région et 20 % par le Département.



Monique IBORRA, Première Vice-Présidente du Conseil Régional de Midi Pyrénées, déléguée à l'emploi, la formation et l'apprentissage et Présidente de l'E2C, rappelle que l'Ecole a été créée par le Conseil Régional en 2003. A la faveur du recrutement de son Directeur, une consultation de l'ensemble des acteurs de l'insertion, de l'Education Nationale et des entreprises ainsi que la mise en place d'un groupe de travail, pendant plus d'un an, a permis de répondre aux trois questions fondamentales : l'Ecole pour quel public, avec quelle méthode pédagogique et quelle place pour les entreprises dans le dispositif ?

La Région a assuré la maîtrise d'ouvrage et héberge l'Ecole qui s'installera au 1^{er} trimestre 2006, dans la maison de l'emploi. Elle lui accorde un soutien financier à hauteur de 55 % pour son budget de fonctionnement, le solde étant financé par le FSE et les collectivités locales.



Jean-Charles NEGRE, Vice-Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, indique pour sa part que, pour l'année 2005, le Conseil Général est intervenu dans le financement de l'E2C, pour la partie fonctionnement, à hauteur de 228 000 € et prend à sa charge, sur les trois autres sites les frais d'investissement à hauteur d'un montant de 106 000 €. Un partenariat étroit existe avec la Région Ile de France, les Chambres Consulaires et les trois villes d'implantation de l'Ecole, La Courneuve, la Plaine Saint-Denis et Rosny-sous-Bois.

Jean-Charles NEGRE déplore l'image négative que certains médias véhiculent sur les jeunes du département, et a fortiori sur ceux de l'Ecole, qui en sont les premières victimes, sans parler des discriminations à l'embauche auxquelles ils sont confrontés. Le département est en profonde mutation, même si, aujourd'hui, il subit les effets néfastes de la désindustrialisation. Le Stade de France et les grands évènements ont aidé à amorcer ce changement.

Le département de la Seine-Saint-Denis compte plus de 24 % de jeunes qui n'ont aucun diplôme, aucune qualification. Cela explique que le Conseil Général ait qualifié de prioritaire son effort de soutien à l'Ecole, qui, pourtant, n'est pas directement de sa compétence.



Monsieur **Philippe MAITREAU**, Maire adjoint de la ville de Mulhouse, en charge de la stratégie économique, des finances et de l'emploi, rappelle le soutien qu'ont apporté l'Europe et Madame Edith CRESSON, alors Commissaire Européen, à la création de l'E2C et salue la volonté de Jean-Marie BOCKEL, Sénateur-Maire de la ville, qui a engagé les partenariats pour une stratégie territoriale de l'emploi afin d'insérer professionnellement les personnes de façon durable.

En ce qui concerne le financement des Ecoles, Philippe MAITREAU fait remarquer que la loi de cohésion sociale permet de bénéficier de fonds pendant 4 ans si les Ecoles de la 2^e Chance sont intégrées dans les conventions d'objectifs des Maisons de l'emploi. S'y ajoute le FSE qui est assuré jusqu'en 2007.

A ce titre, Philippe MAITREAU fait remarquer que la France est le parent pauvre de l'Europe en la matière, opinion partagée par Jean-Paul BACHY. Il note, par ailleurs, la complexité des démarches administratives en faisant part de son expérience en tant que responsable d'une association de gestion d'un programme local d'insertion. Philippe MAITREAU termine en émettant l'idée de la recherche d'un partenariat plus étroit avec l'Éducation Nationale et insiste sur l'importance du travail effectué par cette institution.

Interventions de clôture

Madame Catherine VAUTRIN

Ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité



Catherine VAUTRIN se préoccupe de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification. Elle rappelle, à ce sujet, qu'en tant que Directrice Générale adjointe des services de la Région Champagne Ardenne, elle s'était mobilisée, lors de la création de l'E2C, sur un projet qui avait reçu l'assentiment de tous les élus. Catherine VAUTRIN se dit particulièrement enthousiasmée par le choix que les jeunes font quand ils décident d'entrer dans un dispositif qui intègre une alternance entre l'entreprise et les périodes de formation à l'Ecole.

Catherine VAUTRIN rappelle que les situations d'exclusion sont multiples et cite l'exemple du chômage des jeunes, et en particulier des femmes, issus de quartiers sensibles. Son ambition à lutter contre les exclusions explique le soutien oral qu'elle apporte aux Ecoles de la 2^e Chance et à leurs partenaires, avec qui elle se dit prête à réfléchir pour développer l'accompagnement des jeunes des quartiers sensibles. La Ministre précise qu'il n'y pas qu'une solution, mais des solutions, en évoquant la complémentarité des approches entre le programme Défense 2^e Chance et le réseau des E2C.

Edith CRESSON rejoint les propos de Catherine VAUTRIN pour constater qu'il y a une reconnaissance publique et commune dans la volonté d'endiguer l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes. Sur le plan du financement, Edith CRESSON souhaite apporter quelques nuances quant à la répartition des aides de l'état et du poids financier supporté par les collectivités territoriales. Les Ecoles ont fait leurs preuves, de nombreux projets sont en cours, au même moment la mise en place d'un système complémentaire à la Défense en fait un système concurrent au regard des financements. Sur la question du financement des E2C et de l'aide possible de l'Etat, Catherine VAUTRIN souhaite rappeler que la Dotation de Solidarité Urbaine, la DSU, est en augmentation et qu'elle peut être utilisée pour financer du fonctionnement, les villes pourraient en faire bénéficier les E2C.

Catherine VAUTRIN s'estime convaincue de la nécessité de créer entre toutes les institutions œuvrant pour la lutte contre les exclusions, des synergies qu'il faudra coordonner, afin d'apporter des réponses appropriées à celles et ceux qui souhaitent sortir de la spirale de l'échec et enfin recouvrer une certaine dignité, par la construction d'un véritable projet de vie. Catherine VAUTRIN se félicite des travaux de ce colloque et renouvelle son souhait de s'associer à toute démarche de réflexion, avec l'ensemble des partenaires des E2C, pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

